

Dans le cadre des XL Journées de l'Association d'Économie Sociale

Penser les limites ?

**Organisées par le CERTOP Université de Jean-Jaurès, Toulouse en
partenariat avec le LISST**

Prix Michèle Fardeau de l'Association d'Économie Sociale

L'Association d'Economie Sociale décerne lors de ses Journées les 9 et 10 septembre 2021 à Toulouse **le prix Michèle Fardeau**.

Ce prix a pour objectif de distinguer l'implication dans son activité d'enseignement d'un jeune enseignant-chercheur ou d'une jeune enseignante-chercheure dans le domaine de l'économie sociale (emploi, revenus, travail, protection sociale, santé, éducation et formation, culture, logement, famille, pauvreté...) et/ou de l'économie sociale et solidaire. Cette personne doit être titulaire depuis au moins trois ans révolus et jusqu'à moins de dix ans au moment de l'envoi du dossier.

Le Prix est attribué par le conseil scientifique de l'AES après examen des rapports sur les dossiers présentés.

Le jury examine des candidatures où est mise en évidence la qualité de l'enseignement dont une part significative porte sur des matières liées à l'économie sociale et/ou l'économie sociale et solidaire. Le jury sera ainsi particulièrement attentif à l'originalité des dispositifs pédagogiques soulignant la richesse des travaux menés dans le champ de l'économie sociale et/ou de l'économie sociale et solidaire et la pluralité de ses approches. Le jury valorise aussi l'implication de l'enseignant ou l'enseignante dans une dynamique collective en lien avec l'économie sociale et/ou l'économie sociale et solidaire dont il ou elle fait bénéficier son enseignement (lien avec des terrains d'études, mémoires-projets etc...).

La candidature présente un bilan d'activité incluant un CV, une note d'une à deux pages présentant son activité scientifique et son projet d'enseignement

ainsi qu'une publication choisie pour son caractère remarquable (livre, chapitre d'ouvrage, article).

Un prix de 1 500 € récompensera le ou la lauréat·e

Les dossiers doivent être adressés par courrier électronique à
aes2020@sciencesconf.org

La date limite de réception des dossiers est fixée au 27 mars 2021. La remise du Prix a lieu lors des Journées de l'AES le 9 septembre 2021.

Le jury n'est pas tenu de rendre compte de son avis.